



ÉBOUEUR / ÉBOUEUSE

Conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique

Notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Direction d'affectation : Direction de la propreté et de l'eau (DPE)	
Lieu de Travail :	140 ateliers situés sur l'ensemble des arrondissements de Paris
Fonctions :	- Collecte des déchets et enlèvement des objets encombrants, - Balayage et lavage des trottoirs, - Déblaiement des marchés, Missions saisonnières : - Ramassage des feuilles mortes, - Déblaiement des neiges et glaces.
Conditions de travail :	Travail en extérieur, exposé aux intempéries. Travail en équipe. Aptitudes aux charges lourdes et à la marche prolongée.
Temps de travail :	35 heures hebdomadaires.
Horaires de travail :	Travail en roulement et en horaires décalés. Vous pouvez être affecté·e sur différents types d'horaires : ➤ de 6h00 à 13h48 ➤ de 11h54 à 19h42 ➤ de 13h12 à 21h00 ➤ de 12h24 à 20h12 ➤ de 15h42 à 23h30 en période estivale sur certains secteurs ➤ de 16h00 à 23h30 ou ➤ une alternance entre des journées de 6h00 à 12h21 et des journées de 6h00 à 12h21 et de 13h25 à 17h.
Rémunération :	La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 032 € en début de carrière (traitement, indemnités et primes). Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale.

ATTENTION : Les recrutements dans les emplois d'éboueur·e-s, classés en catégorie active au titre du régime des retraites, sont soumis à une limite d'âge fixée à 45 ans au 1er janvier de l'année de mise en stage (sous réserve des dérogations réglementaires : voir au verso).

Modalités de recrutement :	Le recrutement qui peut se dérouler en plusieurs phases est effectué par une sélection sur dossier et/ou des tests écrits après présélection des candidatures en fonction du profil des postes à pourvoir et/ou des tests oraux et/ou des tests pratiques.
Pour postuler :	Il convient de vous inscrire sur www.paris.fr Si vous rencontrez des difficultés, un facilitateur numérique peut vous accompagner dans vos démarches : <u>Accueil du Bureau du recrutement</u> 2, rue de Lobau, 75004 PARIS <u>Métro</u> : Hôtel de Ville <u>Horaires d'ouverture</u> : 9h-12h30 et 13h30-17h sauf les week-ends et les jours fériés
Informations générales sur les recrutements en cours :	Site internet : www.paris.fr/recrutement

(Des recrutements ponctuels dans le cadre d'un PACTE peuvent également être organisés. Les offres d'emploi et les modalités de recrutement sont alors consultables sur www.pole-emploi.fr et www.paris.fr)

LA CONDITION D'ÂGE CONNAIT QUELQUES DÉROGATIONS :

Cas de suppression de la limite d'âge

Parent-e de 3 enfants et plus

Personne élevant seule 1 ou plusieurs enfants

Personne reconnue comme travailleur-euse en situation de handicap et toute autre catégorie listée aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L 323-3 du code du travail

Sportif-ve de haut niveau figurant sur la liste dressée par le Ministère chargé des Sports